



## Finance Publique



Audit et contrôle des finances publiques



Tunis  
Casablanca



14 au 25 juin  
14 au 25 juin



4100  
4100



## Contenu de la formation



### Objectifs de la formation

- ✓ Consolider sa connaissance des concepts et des principes de bonne gouvernance des finances publiques.
- ✓ Renforcer les systèmes et structures de contrôle des finances publiques.
- ✓ Maîtriser les pratiques et outils d'analyse, de suivi et de contrôle des finances publiques.



### Public Cible

- ✓ Cadres des ministères de l'Économie, des Finances et du Budget.
- ✓ Cadres de l'administration exerçant des responsabilités dans les services financiers.
- ✓ Cadres de ministères chargés de la bonne gouvernance.
- ✓ Cadres de l'Inspection Générale des Finances et de la Cour des comptes.
- ✓ Responsables d'audit, d'inspection et de contrôle des ministères.



- ✓ **Module 1 – Les outils de diagnostic et de suivi de la performance de la gestion des finances publiques**
  - Le rôle de l'audit et du contrôle dans le contexte de la gestion axée sur les résultats (GAR) : la mesure de l'efficacité et de la performance ; l'adaptation du système institutionnel.
  - La revue des dépenses publiques.
  - La revue des institutions et du cadre de gouvernance.
  - Le cadre de mesure de la performance de la gestion des finances publiques du PEFA (Public Expenditure & Financial Accountability).
  - Les méthodes de diagnostic de la gestion des finances publiques (PEMFAR/CFAA) et du système de passation des marchés (CPAR)
- ✓ **Module 2 - Les techniques et outils pour la réalisation d'une mission d'audit des finances publiques**
  - Les principes fondamentaux de l'audit des finances publiques et les normes internationales.
  - Les techniques et les outils de planification et de conception des audits.
  - La programmation des missions d'audits des finances publiques (audit des comptes du gouvernement, audit des exercices budgétaires, audit des marchés publics).
  - Le diagnostic, l'exécution de la mission et la rédaction du rapport d'audit.
- ✓ **Module 3 – Les dispositifs de contrôle des finances publiques**
  - Le dispositif et les institutions en charge du contrôle.
  - Les différents corps de contrôle (missions et organisations) et options de contrôle.
  - Le contrôle des recettes de l'Etat et de l'utilisation des ressources publiques.
  - L'organisation de la lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment :
  - La détection, prévention et répression de la fraude et la corruption,
  - Les dispositifs de lutte contre le blanchiment.